

N°

ast

arci

229

3

TRAIT D'UNION

Bulletin de l'Association romande
des correctrices et correcteurs d'imprimerie
et de l'Association suisse des typographes

2021

SOMMAIRE

- 1** ÉDITO
L'ÉTÉ
DE BRAISE
- 3** IDIOME
DES CLOUS!
- 11** IDIOME
L'ORTHOGRAPHE
- 13** DÉBAT
LA RÉFORME
DE L'ORTHOGRAPHE
DU FRANÇAIS
EST-ELLE
JUSTIFIABLE ?
- 16** IDIOME
PHRASES
MNÉMO-
TECHNIQUES
- 18** IDIOME
DÉFENSE
DU FRANÇAIS
- 20** CORRECTICIELS
NUMÉRIQUE
LA CORRECTION
- 22** ZEN
MOTS
CROISÉS
- 24** AGENDA

L'ÉTÉ DE BRAISE

ÉDITO

L'année 2021 est à marquer d'une pierre blanche, ou rouge, selon qu'elle a été exposée au soleil brûlant de l'été en Europe. L'Arci a bien souffert également de cette période torride, mais n'en sort pas moins gagnante avec une présence dans les médias de la RTS.

Depuis le début de l'année, l'Arci se meut. Le résultat est que la présence sur les réseaux sociaux et les articles dans notre bulletin ont porté leurs fruits. Ainsi que l'air du temps, celui de la réforme de l'orthographe, par exemple. Non pas qu'elle soit nouvelle, mais elle va prendre forme en Suisse romande en 2023. Nous sommes contre, nous aimons penser que l'histoire des mots compte encore un peu, que l'étymologie est encore nécessaire et que les élèves des classes de notre Suisse francophone pourront encore trouver un sens à la présence d'un accent circonflexe ou d'un accord logique bien que compliqué.



C'est en juillet que l'émission *Point J* de la RTS a recueilli l'avis de la soussignée défendant notre orthographe classique. Si l'argument le plus marquant a été celui de la préservation des origines, la confrontation à un aspect pratique impliquant la quantité de temps a été matière à réflexion.

De fait, si le but de la réforme est de ne pas perdre trop de temps à enseigner des règles prétendument obsolètes, qu'en est-il de la patience pédagogique ? Notre métier de correcteur et correctrice est fondé justement sur le temps à consacrer à un texte, alors comment, dès les premières classes primaires, inculquer aux élèves la notion d'analyse, si une orthographe d'un mot vaut l'autre ?

Il semble que ce ne soit pas seulement une question de facilitation qui entre en ligne de compte, mais une adaptation à l'air de ce temps qui se réchauffe, et commence à brûler des ailes qui ont tant de mal à se déployer. Les engagements de correcteurs se font rares, les propositions de travail doivent se négocier par des justifications interminables de la valeur et du mérite de notre corps de métier. Les budgets ont fondu comme le réchauffement climatique actuel fait fondre la banquise, le marché et la santé des gens. La crise du coronavirus n'est pas encore terminée et les variantes s'accordent entre elles comme les adjectifs en genre et en nombre avec les substantifs auxquels ils se rapportent. Et l'émission de radio *Vacarme*, sur La Première, dans sa série diffusée du 30 août au 3 septembre, a donné la parole à notre dernier président, Olivier Bloesch, et à moi-même au micro de Raphaële Bouchet au sujet, encore une fois, de la réforme de l'orthographe. Ces émissions peuvent être écoutées en tout temps à l'adresse <https://www.rts.ch/play/radio/vacarme/>

Nous vous invitons ainsi, chers Arciens, à nous faire part de vos réactions, sur la page Facebook de l'Arci, par exemple, au sujet de cette thématique. Nous l'aborderons également lors de la prochaine assemblée générale, qui se tiendra à Châtel-Saint-Denis le 9 octobre. Au plaisir de vous y voir et, dans cette attente, belle fin d'été!

Monica D'Andrea, présidente

Pour signifier fermement un refus, une opposition, une indifférence à une demande ou à une proposition, on n'entend plus guère s'écrier: *des clous!* Toutefois, le nom de ces petits objets bien utiles se rencontre encore dans bon nombre d'expressions populaires et peut mener les curieux à des découvertes insolites, allant d'un prince mérovingien à la passion des clavalogistes.

Plutôt que de détailler tous les types de clous – ils sont légion et bien connus des bricoleurs et des professionnels de l'assemblage –, nous préférons nous livrer à une petite recension des expressions comportant ce mot, en commençant par les moins usitées ou les moins connues :

- *Il lui manque un clou* ou *il lui faut un clou* : signifie que l'individu en question est un peu fou. Est-ce à dire que les gens sensés et équilibrés auraient des clous dans la tête ? C'est dans *Littré* que l'on peut trouver l'origine de cette expression ancienne ; on sous-entendait que c'était à son armet qu'il manquait un clou. L'armet, aux XV^e et XVI^e siècles, était le casque des hommes d'armes. À propos de casque, c'est l'occasion de conseiller ici, dans les dîners où vous voulez faire bonne impression sur les convives, d'éviter de parler de quelqu'un qui *a un pête au casque* pour préférer dire qu'*il lui manque un clou*. Cette dernière expression, un tantinet désuète, a l'avantage de l'originalité.
- *Il n'y manque pas un clou* ou *il n'y a pas un clou à y mettre* : se dit d'un bâtiment neuf ou d'un édifice réhabilité pour exprimer qu'il est en parfait état.
- *Compter les clous de la porte* : rester à attendre devant une porte fermée, suffisamment longtemps pour avoir le temps de compter les clous, par exemple ceux d'une



porte cochère. Les portes modernes étant totalement lisses, dépourvues de clous, cela pourrait peut-être être une des causes de l'impatience et de l'impulsivité qui frappent nos contemporains. Faute de compter des clous, les gens tapent furieusement sur les touches de leur portable dès les premières secondes d'attente...

- *Cela ne tient ni à fer ni à clou* : cela veut dire que l'objet en question est mal fixé ; l'expression s'emploie aussi au figuré à propos d'un travail mal fait, d'un projet mal ficelé, d'une affaire qui n'est pas proprement conclue. Une variante, *ne tenir ni à clou ni à cheville*, signifie également que ce dont on parle ne pourra pas se maintenir ni résister. Elle proviendrait de l'expérience des menuisiers qui ont constaté qu'une cheville ou un clou enfoncé dans un certain type de bois, le pin du nord, ne résiste pas aux vibrations ; le pin maritime, lui, soumis aux vents violents, aurait des fibres plus solides, aptes à retenir le clou.
- *Ne pas en fichier un clou* ou, plus vulgairement, *ne pas en foutre un clou* : c'est ne rien faire, se moquer des contingences du quotidien en laissant les autres s'occuper des clous à votre place, au risque de prendre un coup de marteau si le bricoleur le plus proche s'énerve devant votre inertie. Mais, bien entendu, il n'est pas question non plus de se mettre à l'ouvrage sans contrepartie, on ne veut pas *travailler pour des clous*, ni *gagner des clous* : toute peine mérite salaire.

-
- *Cogner des clous* : cette savoureuse expression est employée au Québec à propos d'une personne qui somnole.
 - *Tomber comme des clous* : on parle là d'une bonne pluie de grosses gouttes qui claquent sur le pavé ; on dit plus couramment qu'il *pleut des hallebardes*.
 - *Être au clou* ; *être en prison* : cette expression est apparue en 1835 dans l'argot militaire, née de l'idée d'enchaînement et d'immobilité du prisonnier, lequel a de fort mauvais gré la même fonction qu'un clou.
 - *Un clou chasse l'autre* : on constate en disant cela qu'un autre goût chasse le précédent, qu'une nouvelle passion prend le pas sur celle qui préexistait, et – de façon bien peu romantique – qu'un nouvel amour remplace le précédent. Cicéron a employé cette expression en écrivant : « *Novo amore veterem amorem, tanquam clavo clavum ejiciendum putant* (Ils croient qu'un nouvel amour doit remplacer l'ancien, comme un clou chasse l'autre) ». Dites-le en latin dans les conversations de salon et vous passerez pour un latiniste distingué... Comme les correcteurs, les latinistes sont une espèce en voie de disparition dont il faut parler le plus souvent possible pour bien montrer qu'ils remuent encore !
 - *Planter son clou* : s'établir à demeure dans un lieu.
 - *Être gras comme un cent de clous* : s'emploie ironiquement pour qualifier un individu maigre ; on dit plus communément *maigre comme un clou*.
 - *Accrocher une chose au clou* : renoncer à s'en servir.
 - *Mettre un objet au clou* : déposer un objet en gage au mont-de-piété (le crédit municipal) pour obtenir de l'argent liquide en contrepartie ; les objets étaient censés être mis en lieu sûr, accrochés à un clou.

Rester dans les clous ou en sortir ?

- *Être dans les clous, rester dans les clous* : c'est respecter les règles, bien se conduire, ne pas sortir des normes sociales. Lorsque, dans les années cinquante, les automobiles ont commencé à repousser les piétons vers les trottoirs, il a bien fallu assurer la survie de ces malheureux bipèdes lents et sans roues qui tentaient de traverser les voies où pétardaient des
-

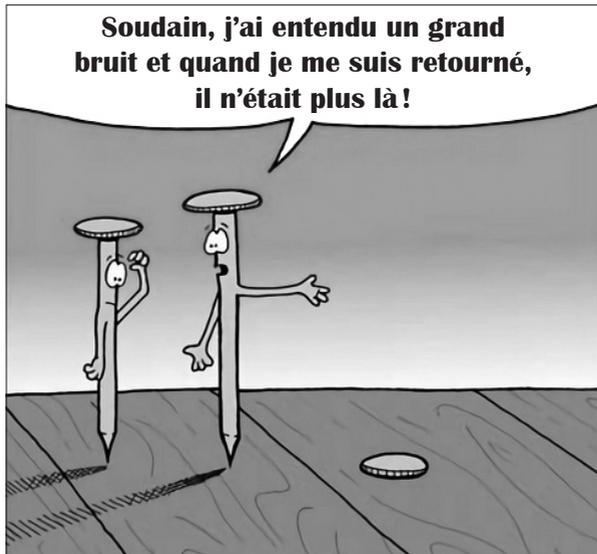
flots de véhicules. On installa des feux de circulation par endroits et des passages matérialisés afin de permettre aux gens de changer de trottoir ; à l'époque, ces passages réservés aux piétons étaient délimités par de gros clous à tête arrondie, qu'on appelle encore *passages cloutés* alors qu'ils sont à présent signalés par des bandes de peinture. Les mamans somment toujours leurs enfants de traverser dans les clous à la sortie de l'école, même si ces gros clous ont été retirés depuis belle lurette.

- *Sortir des clous* : c'est très logiquement dépasser les limites, se démarquer de l'ordinaire.
- *Cela ne vaut pas un clou* : cela ne vaut rien. L'expression complète d'origine était *cela ne vaut pas un clou à soufflet*. Les soufflets se font rares et, comme les portes, ils n'ont désormais plus de clous, mais l'expression s'emploie toujours en version courte.
- *C'est un vieux clou* : on désigne ainsi un vieux vélo, d'où le terme familier *biclou* pour bicyclette, ou un véhicule mal en point, ou encore tout objet usagé.
- *River le clou à quelqu'un* ou *lui river son clou* : c'est lui répondre par une réplique sans appel, autrement dit lui *clouer le bec* de façon qu'il n'arrive plus à ouvrir la bouche pour apporter la contradiction. Ces deux expressions sont anciennes, la première datant du XV^e siècle, la seconde étant apparue au XVI^e, sous la forme *clore le bec*. À partir du XVIII^e, on a préféré employer *clouer le bec*, plus imagé.
- *Enfoncer le clou* : répéter sans se lasser une explication ou des arguments pour bien se faire comprendre et persuader son interlocuteur ou convaincre l'auditoire.
- *Le clou du spectacle* : l'attraction principale du spectacle. L'expression est apparue en 1878 ; on a voulu signifier ainsi le moment qui accroche l'attention des spectateurs, comme un objet suspendu à un clou sur un mur peut attirer le regard, ou comme le clou auquel est accroché un trophée ou un tableau que l'on ne peut manquer de remarquer.

Gare aux chaussettes à clous!

À moins d'être fakir ou vraiment très masochiste, il ne viendrait à l'idée de personne de se faire souffrir en marchant avec aux pieds des chaussettes munies de clous... Il ne faut évidemment pas prendre cela littéralement, mais déplorer que cette amusante expression populaire, comme beaucoup d'autres nées au début du XX^e siècle, n'évoque rien aux jeunes générations. On a appelé *chaussettes à clous* les solides chaussures ferrées des policiers, lesquelles pouvaient servir d'armes contre les voyous dans les bagarres de rue. Par la suite, ce sont les policiers ou les gendarmes qui ont été baptisés chaussettes à clous en argot. De nos jours, on crie plutôt dans les banlieues *Gaffe! Les keufs!* quand surgissent les forces de l'ordre, toujours équipées de solides chaussures, quoique sans clous mais cousues ou collées...

Ne restons pas cloués de stupeur à l'évocation des violences urbaines, mais rivons-nous au *Dictionnaire historique de la langue française* du regretté Alain Rey pour en savoir plus sur l'étymologie du mot clou. Il apparaît dès 1080, issu du latin *clavus*, qui signifie cheville. À



© Mark Parisi

l'origine utilisé pour nommer une petite tige métallique servant à fixer ou à décorer, le mot a pris, au XII^e siècle, les sens analogiques de « furoncle », puis de « bouton floral en forme de clou », par exemple le *clou de girofle*.

Le mot clou appartient à une famille de termes techniques qui a pour radical *clau*, comme le mot latin *claudere* (fermer). Le mot clef ou clé est issu du latin *clavis* (qui signifie clé, loquet, barre), lui-même synonyme de *clavus* (clou). Cette proximité s'explique par le fait que la serrure primitive consistait en un clou ou une cheville que l'on passait dans un anneau. Les serrures ont connu des innovations technologiques et, concomitamment, les mots employés se sont différenciés.

De nombreux dérivés du mot clou sont à présent désuets ou rares, comme *cloutier* (personne qui fabrique ou vend des clous), *cloutière* (boîte à compartiments ou pièce pour former les têtes de clou), *cloutage* (action de garnir de clous ou son résultat), *clouterie* (établissement où l'on fabrique des clous), *clouage* (action de clouer), *clouet* (petit ciseau de tonnelier), *clouure* (emploi de clous), *cloueuse* (machine automatique à clouer), *enclouer* et *enclouure* (termes de médecine vétérinaire). Le mot *clouement* désigne, comme clouage, l'action de clouer, mais est utilisé spécifiquement pour la mise en croix du Christ.

Quant aux *têtes de clous*, elles peuvent désigner, en architecture, des ornements pyramidaux à quatre faces décorant les portails romans.

En typographie, les caractères sont qualifiés de *têtes de clous* s'ils sont usés ou abîmés.

Le verbe clouer reste d'usage courant : on est cloué au lit par la maladie, on peut clouer son adversaire au sol, il arrive que l'on soit cloué au travail par une tâche urgente, mais mieux vaut éviter d'être *cloué au pilori*. Certes, on n'attache plus les condamnés au poteau pour les exposer à la vindicte publique, mais il semble bien que les réseaux sociaux du XXI^e siècle aient repris la fonction d'une autre manière, tout aussi nocive.

Comme on ne se livre plus guère, en mer, à des batailles entre bateaux à voile, l'expression *clouer le pavillon* se rencontre rarement : il s'agissait de clouer au mât le pavillon

du navire pour bien montrer que l'on n'avait pas l'intention de se rendre. Tout comme, et c'est heureux, on ne se fait plus clouer au sol d'un coup d'épée.

Pour achever cette saga des clous sur une note plaisante, précisons qu'il existe des collectionneurs de clous, appelés *clavalogistes*, ainsi qu'un Musée du clou établi dans l'Orne, en France. Si l'on souffre de furoncles, on peut invoquer saint Cloud, qui est aussi le saint patron des cloutiers. Cloud, ou Clodoald, était un prince mérovingien, qui renonça à la royauté ; pourtant, l'étymologie de son prénom aurait dû lui donner le goût du pouvoir : il provient de deux vocables germaniques, *hlod* (gloire) et *ald*, de *waldan* (gouverner). Toutefois, bien qu'étant le dernier roi des Burgondes (il était le petit-fils de Clovis I^{er}), il ne voulut pas régner et préféra se faire moine et ermite ; il fut plus tard canonisé. Si l'enfer est en général pavé de bonnes intentions, on suppose que le chemin qui a mené Clodoald à la sainteté était clouté...

Patricia Philipps

Sources :

Dictionnaire de l'Académie française, 9^e édition, Imprimerie nationale, 1992.

François Caradec, Jean-Bernard Pouy, *Dictionnaire du français argotique et populaire*, Larousse, 2009.

Jacques Cellard, Alain Rey, *Dictionnaire du français non conventionnel*, Masson, 1981.

Jean-Pierre Colignon, « Le saviez-vous ? », *Défense de la langue française*, numéros 273 et 274, 2019.

Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Encyclopaedia Britannica, 1979.

Georges Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*, Les Éditions de l'Opportun, 2011.

Quid 2001 (encyclopédie méthodique de Dominique et Michèle Frémy), Robert Laffont.

Maurice Rat, *Dictionnaire des expressions et locutions traditionnelles*, Éditions Larousse-Bordas/Her, 2000.

Alain Rey (directeur de publication), *Dictionnaire historique de la langue française*, Dictionnaires Le Robert, 2010.

Trésor de la langue française informatisé

Wikipédia

www.expressio.fr

www.languefrancaise.net

syndicom



syndicom, secteur médias – Section IGE Vaud/Lausanne
Rue Pichard 7, 1003 Lausanne – Tél. 058 817 19 27
Courriel: lausanne@syndicom.ch – Internet: www.syndicom.ch

Un engagement commun, un encadrement personnalisé

À partir de 2023, les élèves de Suisse romande auront, dans leur apprentissage du français écrit, quatorze nouvelles règles à assimiler. Afin de faciliter leur travail, certains accents vont être supprimés, tout comme la double consonne qui précède un «e» muet. Exemple: «je grelotte» deviendra «je grelote».

L'ancienne orthographe ne sera pas bannie pour autant ! Comme ce fut le cas en France, où une partie de cette réforme a été introduite il y a cinq ans, la polémique est vive entre partisans d'une «langue vivante» et ceux qui voient dans cette réforme une capitulation face à la complexité d'une langue riche et belle, ainsi qu'une rupture avec un passé, notamment étymologique, qui révèle les sources de notre culture.

Sans vouloir entrer de plain-pied dans la controverse, ce qui est difficilement évitable, peut-être faut-il rappeler ici que le français – comme les autres langues – a de tout temps été en mutation. Prenez le terme «orthographe», qui est au centre de cette dispute ! Il nous vient du grec *orthographia*, qui signifie «écriture juste». Ce mot grec est lui-même issu d'*orthographos*, ou «bon scribe», en associant les mots *ortho*, «droit, juste», et *gráphos*, «celui qui écrit». Emprunté au grec par le latin, *orthographia* devint *ortografie*, puis *ortografe* en vieux français du XIII^e siècle, avant de prendre sa forme actuelle, vers le XVI^e siècle. Tiens, à propos ! En ce temps-là, les lettres *k*, *j*, *v* et *w* étaient exclues de l'écriture française, tout comme les accents et le tréma. La cédille du *ç* a été «piquée» à l'espagnol en 1529, par un imprimeur qui a fait école. Le mot «façon», par exemple, s'écrivait «fac-zon» ou «faceon».

À partir de 1740, lorsque les philosophes entrèrent à l'Académie française, créée en 1635, plus du quart du vocabulaire fut modifié, notamment par la suppression de lettres inutiles (« autorité » devint « autorité ») et l'abolition des consonnes muettes (« debvoir » devint « devoir »). Mais, avec le recul, on note quelques « oublis », comme dans « sculpteur » ou dans « baptême ». À la même époque, Voltaire fit adopter l'orthographe « ai » à la place d'« oi » (« français » remplaça François et « je ferai » supplanta je ferai). Ce n'est qu'en 1762 que l'Académie sépara le *i* du *j* et le *u* du *v*. Jusque-là, ces lettres étaient utilisées sans distinction. Seule leur place dans un mot indiquait leur prononciation.

Ce ne sont là que quelques exemples, parmi d'innombrables autres, qui, du Moyen Âge à nos jours, illustrent les transformations constantes de notre langue et de son orthographe.

La petite réforme annoncée pour 2023 ne fait manifestement pas l'unanimité. C'est normal ! Comment ne pas défendre ce que l'on a appris collectivement, avec assiduité et patience ? Comment ne pas y être attaché ? L'histoire de la langue et celle des règles de son écriture nous montrent cependant qu'elles finissent toujours par échapper aux enceintes, même lorsqu'elles sont érigées par amour pour elles.

Pour conclure, comme souvent, sur une note souriante, penchons-nous sur cette citation de l'écrivain et journaliste Alain Schifres, dont l'érudition et l'écriture sont au-dessus de tout soupçon : « L'orthographe est le cricket des Français. Le cricket et l'orthographe ont en commun d'être incompréhensibles aux étrangers, sans parler des indigènes. »

*Georges Pop, « Petite histoire des mots »,
une chronique parue dans La Région*

LA RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE

DÉBAT

du français est-elle justifiable ?

Plus « inclusive », car moins « genrée », et simplifiée, cette nouvelle orthographe entrera en vigueur dans les établissements et manuels scolaires à partir de 2023. Elle ne fait pas des heureux et le débat fait rage.

CONTRE

« Subordonner l'orthographe à l'oralité de la langue revient à nier la spécificité du français qui ne prononce pas toutes les lettres ».

Christophe Flubacher

Historien de l'art et professeur de littérature française

La réforme de l'orthographe annoncée le 9 juin donne le sentiment qu'elle s'est faite hors du débat public. Vrai ?

Vrai, mais des réformes ont déjà été appliquées qui n'ont eu aucun effet. Saviez-vous que, depuis trente ans, il est permis d'écrire « je jète » ou « j'appèle » ? Aujourd'hui, à grands renforts médiatiques, on impose cette réforme qui tombe comme un diktat. L'absence de concertation fait froid dans le dos. A-t-on consulté des grammairiens, des étymologistes, des latinistes, des hellénistes, des médiévistes, des spécialistes ? On n'en sait rien.

Faut-il, selon vous, simplifier l'orthographe ?

Oui, toute langue doit évoluer. Encore faut-il former les enseignants. Quand j'entends une enseignante dire que le « s » de « relais » ou l'« i » d'« oignon » ne s'entendent pas, donc ne servent à rien, je hurle ! Car, ce faisant, on subordonne l'orthographe à l'oralité de la langue, ce qui revient à nier la spécificité du français qui ne prononce pas toutes les lettres. Or, ces lettres muettes constituent le patrimoine génétique et historique du mot.

Pensez-vous qu'il y ait une réelle attente de changement de la part des usagers de la langue ?

Les amoureux de la langue française ? Non. Les pragmatiques, les youtubeurs ? Possible. Les jeunes ? Non, parce que, quelle que soit la réforme à venir, ils auront leur langue à eux et leurs codes.

Cette réforme serait favorable aux allophones ou autres élèves en difficulté. Vrai ?

C'est un prétexte compassionnel et intégratif déplorable. Les hispanophones, avec ou sans réforme, peineront toujours autant à lire et à prononcer les voyelles nasales. Nous disposons d'une armada de logopédistes au service des élèves en difficulté. La méthode « Edusyllabe », conçue à l'intention des allophones, est très efficace.

POUR

« L'orthographe du français a évolué et elle évoluera encore, puisque la langue est vivante... »

Simone Marty

Docteure en logopédie et en sociolinguistique, chargée d'enseignement et adjointe à la direction de L'Institut des sciences logopédiques (ISLo) de l'Université de Neuchâtel

La réforme de l'orthographe annoncée le 9 juin s'est-elle faite hors du débat public ?

La langue a ceci de particulier qu'elle appartient à tous et à tou-te-s ses locuteur-trice-s. Nous ne sommes toutefois pas toutes et tous spécialistes de l'enseignement, même si nous avons toutes et tous été à l'école. La réforme de l'orthographe date de 1990 et l'orthographe rectifiée est recommandée par le Conseil supérieur de la langue française depuis cette date. Dans les écoles romandes, elle coexiste depuis 1996 déjà avec la graphie « traditionnelle ». Ce qui change maintenant, c'est que l'orthographe rectifiée devient la référence pour l'enseignement du français, intégrée dans les nouveaux manuels scolaires. Elle est soutenue par les protagonistes de ces changements, à savoir les enseignant-e-s et les didacticien-ne-s.

La simplification de l'orthographe est-elle une évolution nécessaire ?

Absolument. À une certaine époque, l'orthographe française a même été volontairement complexifiée, afin de la rendre accessible uniquement à certaines classes de la population, et masculinisée pour évincer les femmes de certaines fonctions. Depuis, l'orthographe du français a évolué et elle évoluera encore, puisque la langue est vivante, en lien avec la langue parlée et avec l'évolution de la société.

Y a-t-il une réelle attente de changement de la part des usagers de la langue ?

Il y a avant tout une possibilité d'allouer, dans l'enseignement de la langue française, davantage de temps au développement de l'expression orale et écrite, à l'argumentation, à l'analyse de langue et, pourquoi pas, aux aspects poétiques et littéraires, plutôt qu'à la mémorisation de règles orthographiques arbitraires.

Au fond, on réforme l'orthographe à des fins avant tout logopédiques, non ?

Non, il s'agit de permettre à tous les enfants de devenir des communicateur-trice-s compétent-e-s, à l'aise à l'oral comme à l'écrit et dans différents types de situations, plus ou moins formelles. La langue écrite ne se réduit pas à son orthographe.

*Propos recueillis par Nicolas Verdan
Article paru dans Générations, numéro de juillet-août 2021
Reproduit avec l'accord du magazine Générations*

PHRASES MNÉMO-TECHNIQUES

Un seul t ou deux t ? Pour les amateurs de dictées et de jeux orthographiques, voici un florilège de phrases plus ou moins loufoques destinées à retenir, en les regroupant, des mots de même terminaison.

– t –

Que radote le prote ? Il parle d'asymptote et d'aliquote...
M'est avis qu'il a le ciboulot en compote !

Cette idiote a renversé de la créosote sur mes pleurotes et mes échalotes !

Ces bigotes mal fagotées qui ont la voix qui chevrote
devraient suçoter des bonbons à la bergamote.

Si vous faites ribote dans cette gargote parigote, vous mangerez de la matelote et des lépiotes à la sauce ravigote.

Une grande huguenote bien falote cherchait des lépiotes et des psalliotés à la lueur de sa loupote.

Quel manque de jugeote ! Traverser l'océan en galiote, ce n'est pas de la gnognote ! Elle barbote, tremblote et sanglote : son projet va capoter.

– tt –

Charlotte est une fillette maigriotte et pâlotte qui ne mange que des carottes et des griottes.

Cette sotté a abusé de cancoillotte, de lapin en gibelotte et de vitelottes : elle est devenue si boulotte qu'elle n'arrive plus à danser la gavotte.

Les polyglottes coiffés de calottes ont pour marotte de collectionner les bouillottes.

La chochette aux cheveux qui frisottent réclame des biscottes ; elle n'ira pas jusqu'à la grotte, elle en a plein les bottes de marcher sous la flotte.

Patricia Philipps



DÉFENSE DU FRANÇAIS



Fiches concoctées par Olivier Bloesch

Mysophobie, n. f.

Le mot *mysophobie* (du grec ancien *músos* « crime, souillure, impureté » et *phóbos* « peur, phobie ») a été inventé en 1879 par le neurologue américain William Alexander Hammond, médecin militaire. Il l'a utilisé pour décrire un patient souffrant de troubles obsessionnels compulsifs qui se lavait très (trop ?) fréquemment les mains. Le détective télévisuel Adrian Monk, enquêteur de génie incarné par l'acteur Tony Shalhoub, souffre de TOC, et notamment de *mysophobie*. Cette phobie porte d'autres noms, tels que *verminophobie*, *germophobie*, *bacillophobie* ou *bactériophobie*. Sources : Wikipédia

Agnotologie, n. f.

Le terme est une francisation d'*agnotology*, discipline créée par l'historien des sciences américain Robert Proctor en 1995 et inspirée du grec ancien *ἄγνοσία*, *agnòsia*, « ignorance » et *λογία*, *logía*, « étude ». Il a donné une visibilité nouvelle à un courant d'histoire des sciences, qui fait de l'ignorance elle-même, du doute et de la désinformation des sujets d'étude. Les complotistes anticovid pratiquent couramment l'*agnotologie*. En français, le mot n'est apparu que plus tard, vers 2012. Sources : Wikipédia

Nérophobie, n. f.

La statue de Colbert érigée devant l'Assemblée nationale française, au Palais Bourbon à Paris, a été taguée avec les mots « *Nérophobie* d'État », peu après l'affaire George Floyd à Minneapolis (É.-U.), et ce n'est pas le premier monument à être traité de la sorte. Jean-Baptiste Colbert (1619-1683) est l'auteur du *Code noir*, recueil de textes juridiques

régissant l'esclavage dans les colonies françaises, et d'autres voient donc mal pourquoi on lui a érigé une statue à cet endroit. David de Pury, à la place du même nom à Neuchâtel, a failli être déboulonné pour les mêmes motifs.
Source : Wikipédia

Bélarus ou Belarus, n. m.

En français, c'est bien de la Biélorussie (n. f.) qu'il faut parler, Bélarus ou Belarus n'étant que la transcription phonétique du nom de ce pays de l'ex-Union soviétique en biélorusse ou en russe : plus de 70 % de la population de la Biélorussie parlent russe à la maison. Les médias de nos contrées, surtout dans le domaine sportif, s'obstinent cependant à parler du Belarus pour le pays, d'un athlète biélorusse, etc. Dirigé par « le dernier dictateur d'Europe », ce pays est à la peine démocratiquement parlant. Mais depuis quand parle-t-on russe ou biélorusse dans les journaux francophones, même phonétiquement ? Absurde.

Espèce, n. f. (bis)

Nous avons certes déjà évoqué le problème dans un précédent bulletin, mais il vaut la peine d'y revenir. À la télévision, à la radio, les journalistes et les intervenants, y compris des scientifiques, nous écorchent les oreilles en accordant le nom espèce... avec le mot qui le suit. Ainsi entend-on un espèce de bâtiment, un espèce de bateau, etc. Rappelons que le mot *espèce* est bien du féminin, il faut donc dire *une espèce* de bâtiment, *une espèce* de bateau...

Consortage, n. m.

En Suisse, le terme de *consortage* désigne une association de copropriétaires, une coopérative, en quelque sorte. Le *Robert* nous précise qu'un *consortage* est une « association de personnes agissant collectivement pour garantir la réalisation d'un projet, assurer un équilibre dans l'économie locale en mettant en commun leurs réflexions et leurs compétences ». C'est particulièrement le cas des propriétaires terriens valaisans qui se sont unis pour entretenir les bisses construits pour amener l'eau des glaciers en plaine et irriguer les cultures des coopérateurs.

NUMÉRIQUE

LA CORRECTION

Bientôt fini le print! Il est clair que la correction se fait maintenant à distance, sur PDF, sur des fichiers Word ou Libre office et les bon vieux signes de correction n'apparaissent plus que sur les rares morasses qui existent encore, voire seulement, au domicile du correcteur quand il imprime lui-même ses pages.

La visibilité reste meilleure sur papier, mais, pour gagner du temps, il faut passer par le numérique. Voici quelques liens à recopier pour accéder à des logiciels efficaces.

Reverso

Notre meilleur ami propose un correcteur en ligne qui semble assez bon, il donne des indications sur la correction, propose des solutions et permet, avec la version premium, de reformuler la phrase.

<https://www.reverso.net/orthographe/correcteur-francais/>

Antidote

Le logiciel Antidote est une aubaine, car il est doté de solutions pour l'orthographe, la grammaire, la syntaxe, la typographie, le style et peut être programmé en fonction des besoins individuels avec un dictionnaire personnel.

<https://www.antidote.info/fr>

Cordial

Ce correcteur en ligne ne porte pas bien son nom, il n'a pas su corriger une phrase aussi simple que : « Il était une fois une princess qui nageai dans le bonheur. » Nous ne le recommandons pas, mais il faut le tester malgré tout, on ne sait jamais!

<https://www.cordial.fr/enligne.php>

Scribens

Cette page internet est utile et rapide, il suffit de taper directement son texte dans la fenêtre à cet effet ou d'importer un fichier .doc/.docx pour obtenir une correction globale mais efficace.

<https://www.scribens.fr/>

Bon Patron

Oui chef! Ce correcteur ne donne pas la version corrigée mais suggère de revoir ce que l'on a écrit avec des explications assez précises de la faute trouvée sur le plan grammatical et orthographique. Utile!

<https://bonpatron.com/fr/>

Correction online

Ce site français a mis le temps... et n'a rien donné. La page a mouliné pendant 5 minutes et je n'ai pas pu corriger le petit texte que je lui avais soumis. On oublie!

<https://www.correctiononline.fr/>

À quand la création d'un correcteur automatique de l'Archi? Un informaticien parmi les membres souhaiterait-il s'investir dans la création d'un format permettant d'appliquer les règles du Guide en temps réel? Voilà l'idée qui est lancée, à vous de jouer!

Monica D'Andrea



Jouez et gagnez une revue

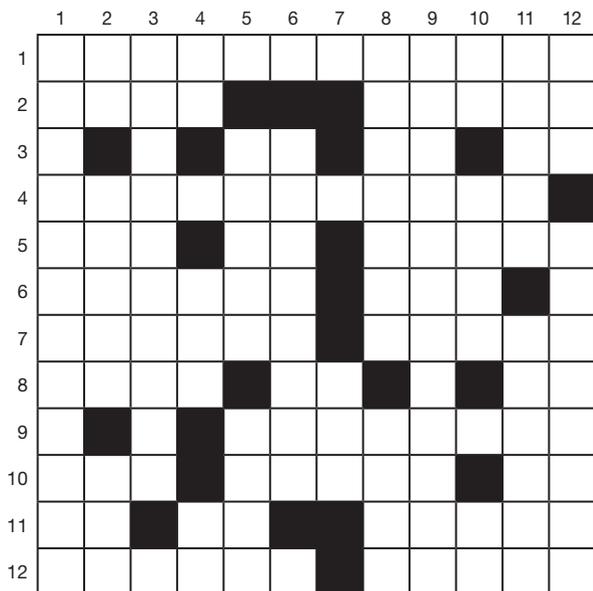
Les solutions sont à envoyer à Olivier Bloesch, chemin du Grandsonnet 15, 1422 Grandson, ou par courriel à olivier.bloesch@bluewin.ch.

Horizontal

1. Évolution simiesque. **2.** Entendus – On la traîne plutôt qu'on l'étrenne. **3.** Assurance en Suisse – Paresseux – Équerre. **4.** Autrefois, État d'Afrique du Nord. **5.** Chanteuse – Pronom – Transparent. **6.** Groupement d'expérimentation littéraire – Inverse d'une femme extraordinaire. **7.** Saoules – Bleu d'azur. **8.** Robert – Pronom – Possède. **9.** Séchoir. **10.** Plat de dupe – Support de diffusion – Cependant. **11.** Dieu égyptien – Partie d'une jupe – Provient. **12.** Couche de terrain – Affluent de l'Aar.

Vertical

1. Cultivent un ingrédient de la bière. **2.** Conjonction – 5 sur 6 – Harpagon. **3.** Feldspaths. **4.** Cité bretonne engloutie – Courroux – Article. **5.** Plan incliné – Ce que fait le 10 horizontal. **6.** Liquide huileux protecteur. **7.** Prénom étranger. **8.** Pies – Démentir. **9.** Orpin blanc. **10.** Aimée de Zeus – Sigle du ballon rond – Or du labo. **11.** Ville suisse – Petits lacs d'eau salée. **12.** A franchi le col – Parties de bride.



Solution du N° 228

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	S	O	P	I	L	A	N	T	E	S
2	E	C	A	R	T		A	R	I	A	N	E
3	C	O	M	P	O	S	I	T	E	U	R	S
4	A	N	A	I	S		T	I	E	D	E	S
5	L	E	R	N	E		U	S			G	I
6	C		I		S	C	E	A	U		I	L
7	O	S	T	S		R		N	E	U	M	E
8	M	Y	A	L	G	I	E	S		N	E	S
9	A		I	O	U	A	E		P	I	N	
10	N	U	N	G	E	S	S	E	R		T	A
11	I	R		A		S		L	O	U	E	R
12	E	L	A	N	C	E		A	U	T	R	E



Assemblée générale

Vendredi 15 octobre 2021
Restaurant La Bruschetta
Lausanne.



Assemblée générale

Samedi 9 octobre 2021
Châtel-Saint-Denis.

QUELQUES VIRELANGUES

Petite sélection de virelangues, ces exercices d'élocution qui consistent en phrases plus ou moins loufoques, à lire et à répéter avec assiduité pour améliorer votre diction...

Trois très gros, gras,
grands rats gris grattent.

Trois très gros rats dans
trois très grands trous
rongèrent trois très gros
grains d'orge.

Tu t'entêtes à tout tenter,
tu t'uses et tu te tues à tant
t'entêter.

L'énorme orme morne orne
la morne vallée.

L'huile de ces huit huiliers
huilent l'ouïe de l'huissier.

Suis-je chez ce cher Serge ?

Cric crac ! La cruelle
crapule à crête crépue
écrase un criquet et le
croque cru. (*Laurent Gaultet*)

Étant sorti sans parapluie,
il m'eût plus plu qu'il plût
plus tôt.

Ciel ! Si c'est cinq sous ces
six saucissons-ci, c'est cent
cinq sous ces cent sept
saucissons aussi ?

Tic et Tac ont chacun leur
tactique. Tic pique Tac
quand Tac attaque Tic, et
Tac attaque Tic quand Tic
pique Tac.

Huit huitres crues, huit
truites cuites.

Sans zèle, sans ailes, sans
sel et sans elle, sa chance
chancelle.

Le fisc fixe exprès chaque
taxe excessive exclusive-
ment au luxe et à l'exquis.

Sachez, mon cher Sasha,
que Natacha n'attacha pas
son chat !

J'ai vu six sots suçant
six cent six saucisses,
six en sauce et six cents
sans sauce.

Sources :

100 virelangues français pour s'exercer la mâchoire, les lèvres et la langue, document en ligne, <http://www.rabakov.net>
180 virelangues français, document en ligne, Direction des ressources éducatives françaises, www.edu.gov.mb.ca



Paraît quatre fois par année. Abonnement annuel 35 francs
Sortie du numéro 230 fin décembre 2021

MEMBRES DU COMITÉ

Présidente

Monica D'Andrea
Chemin du Boisy 34
1004 Lausanne
+41 76 339 89 09
monicadandrea@sunrise.ch

Vice-présidente

Luce Jaccard
Av. du Parc-de-la-Rouvraie 25
1018 Lausanne
+41 77 471 13 90
luce.g.jaccard@gmail.com

Trésorier et administrateur par intérim

Michel Pitton
Chemin de Pierrefleur 66
1004 Lausanne
+41 79 212 16 13
michel.pitton@formatyp.ch

Secrétaire aux verbaux

Michel Viredaz
Chemin de la Rosière 8bis
1012 Lausanne
+41 21 728 67 38
michel.viredaz@bluewin.ch

DÉLAIS POUR L'ENVOI DES ARTICLES

N° 230/4-2021

Lundi 15 novembre 2021

N° 231/1-2022

Lundi 14 février 2022

N° 232/2-2022

Lundi 16 mai 2022

N° 233/3-2022

Lundi 15 août 2022

Adresse de courriel

pour l'envoi des articles :
olivier.bloesch@bluewin.ch

Tarifs publicité

par parution (noir-blanc)

Une page: 100 francs

Demi-page: 50 francs

IMPRESSUM

Responsable de la publication

Olivier Bloesch
olivier.bloesch@bluewin.ch

Design graphique

Nordsix

Préresse

Chantal Moraz

Impression et expédition

IRG Sàrl,
En Budron H20, 1052 Le Mont

Tirage 350 exemplaires

CAILLEBOTTE

Impressionniste et moderne



Le Pont de l'Europe, 1876, Huile sur toile, 125 x 180 cm, Association des Amis du Petit Palais, Genève © Rheinische Bildarchiv Köln, Michael Albert

Fondation Pierre Gianadda

Martigny

18 juin – 21 novembre 2021
Tous les jours de 9 h à 19 h

Suisse